

## FAQ SHA Privileged

- <u>Qu'est-ce que SHA Privileged ?</u> C'est un programme de fidélité conçu dans le but de récompenser tous les clients qui placent continuellement leur confiance dans SHA.
- <u>Comment puis-je m'inscrire à SHA Privileged ?</u> Vous acquerrez automatiquement le statut de membre SHA Privileged à moins que vous ne vous y opposiez, pendant votre séjour à SHA ou plus tard.
- <u>Comment puis-je renoncer à faire partie de SHA Privileged ?</u> À votre arrivée à SHA, il vous suffit de cocher la case « Je ne veux pas m'inscrire à SHA Privileged » sur le formulaire à signer ou d'envoyer un e-mail au gestionnaire de fidélité <u>loyalty@shawellnessclinic.com</u>, à tout moment.
- Recevrai-je une carte de membre une fois inscrit à SHA Privileged ? Notre programme de loyauté ne vous demande pas de vous identifier par carte, reconnaître nos hôtes est notre plaisir et notre responsabilité.
- Que sont les SHAphirs ? Les SHAphirs sont les points de notre programme de fidélité que nous assignons à nos clients.
- <u>Comment puis-je générer des SHAphirs ?</u> Les SHAphirs peuvent être générés grâce à une équation prenant en compte 4 éléments : le nombre de nuits accumulé, la fréquence des séjours, les dépenses lors de la visite et la recommandation de nouveaux clients.
- Est-ce que j'accumule des SHAphirs dès mon premier séjour ? Oui.
- <u>Y a-t-il des conditions particulières selon lesquelles je ne peux pas accumuler de SHAphirs pendant mon</u> séjour ? Oui, dans les conditions suivantes, il n'est pas possible d'accumuler des SHAphirs :
  - Avec des promotions, par exemple si vous séjournez 7 nuits en ne payant que 6. La nuit en promotion ne générera pas de SHAphirs.
  - Lorsque vous profitez d'une réduction spéciale égale ou supérieure à 15 %.
  - Lors que le séjour est couvert par un crédit ou un troc
  - Lors que la facture finale n'a pas été payée ou a été partiellement payée
- Si j'ai réservé mon séjour au SHA par une agence de voyages ou un agent intermédiaire similaire, est-ce que j'accumule des SHAphirs et est-ce que je profite des avantages associés à la catégorie à laquelle j'appartiens? Oui, vous aurez la possibilité de générer et d'accumuler des SHAphirs et vous profiterez des avantages avec une valeur ajoutée supérieure.
- Mes séjours précédents sont-ils pris en compte pour le calcul des SHAphirs accumulés ?
  Exceptionnellement, pour le lancement du programme, nous prendrons en compte vos séjours des 18 derniers mois et vous assignerons la quantité proportionnelle de SHAphirs. Après la date de lancement,



## FAQ SHA Privileged

vous commencerez à accumuler des SHAphirs uniquement à partir du moment où vous vous inscrirez à SHA Privileged.

- <u>Est-ce que les SHAphirs expirent ?</u> Oui, après 3 ans après le dernier séjour du Membre, la quantité de SHAphirs, nécessaire pour accéder à la catégorie inférieure à celle assignée expirera. À partir de ce moment, les SHAphirs expireront tous les 24 mois selon les mêmes conditions.
- Quand les SHAphirs seront-ils assignés au compte du Membre ? Les SHAphirs seront assignés automatiquement au compte du Membre au moment du check-out, une fois la facture payée.
- <u>Pourquoi les SHAphirs sont-ils nécessaires ?</u> Les SHAphirs donnent accès à l'une des catégories de SHA Privileged et à la liste d'avantages associés à chacune des catégories.
- <u>Les SHAphirs peuvent-ils être échangés ?</u> Non, les SHAphirs ne peuvent pas être échangés.
- <u>Combien de catégories SHA Privileged y a-t-il ?</u> Il y a 5 catégories : JADE, QUARTZ, RUBIS, ÉMERAUDE et DIAMANT.
- Combien de SHAphirs sont nécessaires pour accéder à chacune des catégories ?
  - > JADE : Avec une quantité inférieure à 15 000 SHAphirs
  - > QUARTZ : Avec une quantité comprise entre 15 000 et 24 999 SHAphirs
  - > RUBIS : Avec une quantité comprise entre 25 000 et 49 999 SHAphirs
  - ÉMERAUDE : Avec une quantité comprise entre 50 000 et 74 999 SHAphirs
  - DIAMANT: Avec une quantité égale ou supérieure à 75 000 SHAphirs
- <u>Est-il possible de profiter de la liste d'avantages lors du premier séjour à SHA ?</u> Oui, seulement si le membre s'est inscrit au moment du lancement du Programme et qu'il ou elle a généré des SHAphirs pendant les 18 mois précédant la date d'inscription. Cela assignera une catégorie d'appartenance et une liste davantage associées au Membre.
- <u>Les avantages sont-ils disponibles pour l'accompagnateur ?</u> Non. Les avantages ne sont prévus que pour un client et sont réservés exclusivement au membre du programme ayant un compte SHA Privileged. .
- <u>Puis-je transférer des SHAphirs ?</u> Oui, le membre de SHA Privileged est autorisé à transférer des SHAphirs dans les quantités suivantes : 25 %, 33,33 %, 50 %, 75 %, 100 %.



## FAQ SHA Privileged

- Quand et comment les SHAphirs peuvent-ils être transférés ? Au moment du check-out, lors de la signature du formulaire d'assignation et en contactant le département des réservations + 34 966 811 199 dans le mois suivant la date du check-out.
- <u>Comment est-il possible de connaître le crédit de SHAphirs ?</u> Il est possible de connaître le crédit de SHAphirs des manières suivantes :
  - > Pendant votre séjour, en le demandant aux relations clients ou au département clientèle.
  - Par e-mail, en contactant le gestionnaire de fidélité loyalty@shawellnessclinic.com
  - Par téléphone, en contactant le département de réservations + 34 966 811 199
  - ➤ Par l'appli SHA en consultant votre compte personnel.
- <u>Est-ce que les SHAphirs sont assignés dans des quantités différentes en fonction de la suite réservée ?</u> Oui, ils sont assignés en fonction de la catégorie qui a été demandée et réservée, et non dans celle assignée et utilisée. Les SHAphirs peuvent être créés dans les quantités suivantes, par catégorie :

DELUXE MONT	DELUXE MAR	SUPERIOR MONT	SUPERIOR MAR	GRAND MONT	GRAND MAR	PRESIDENCIAL	ROYAL
1000	1150	1500	1700	2000	2200	2500	3000

- <u>Comment puis-je réclamer mes SHAphirs ?</u> En contactant le gestionnaire de fidélité à <u>loyalty@shawellnessclinic.com</u> et en fournissant le numéro de réservation pertinent ou tout service acheté à titre de référence dans une période de 6 mois après le check-out.
- Comment puis-je me désinscrire de SHA Privileged ? À tout moment et des façons suivantes :
  - > Par e-mail, en contactant le gestionnaire de fidélité loyalty@shawellnessclinic.com
  - Par téléphone, en contactant le département de réservations + 34 966 811 199
  - > Pendant votre séjour à SHA, en signant un formulaire de désinscription